

Portée et limites du marché mondial pour les sous-produits du coton en Afrique francophone

Reference

Fok, A. C. M., and Barbier, B. (2001) Portée et limites du marché mondial pour les sous-produits du coton en Afrique francophone, *OCL* 8, 3, pp. 239-245.

Résumé

L'industrie de la trituration des graines de coton est relativement récente en Afrique francophone. Elle a essentiellement démarré de manière intégrée avec la filière de production de coton graine à partir du début des années 1980. Cette intégration a cessé dans la plupart des pays concernés au début des années 1990 afin de mettre en œuvre une rémunération plus équitable de la graine. La poursuite de l'activité de trituration locale des graines fait l'objet d'une certaine remise en question compte tenu des possibilités d'exportation des graines sur le marché mondial. Le présent article vise à souligner l'importance de procéder à une analyse plus globale des impacts socio-économiques de la transformation locale des graines avant de la condamner. Par ailleurs, l'analyse des marchés des produits de la graine de coton, même partielle en raison d'un manque d'information, montre que ces marchés sont étroits et qu'il y a un grand risque de voir les prix s'effondrer en conséquence d'une augmentation significative de l'offre. On ne peut envisager abandonner totalement la transformation locale au profit des exportations sur les marchés mondiaux, mais ces derniers ne peuvent être totalement occultés dans le souci d'établir des mécanismes de fixation efficace et équitable des prix de la graine dans les pays francophones.

Mots clés : coton, huile, graine, tourteaux, Afrique francophone, marché mondial

Summary

The cotton seed crushing industry is rather a recent one in the French speaking African countries. It was mainly erected as a downstream integration of the seedcotton production sector at the beginning of the 1980's. At the inception of the 1990s, this integration has been interrupted in most of the concerned countries along with the implementation of a more equitable price mechanism for the cotton seeds. The continuation of the local crushing activities is somewhat questioned owing to the opportunities in exporting cotton seeds to the world market. This paper is intended to underline the need to implement a more comprehensive study of the various socio-economic impacts of the crushing industry before letting it down. Besides, our analysis of the world markets of the products derived from cotton seeds, although limited by lack of information, points out that these world markets are narrow ones and likely very price sensitive to any significant increase of the offer. It is not realistic to envisage replacing completely local crushing activities by exportations of the cotton seeds. However, world markets should not be overlooked totally in the prospect of establishing fair and efficient cotton seed price mechanism in the French speaking African countries.

Keywords : cotton, cotton oil, cotton seed, cottonseed meal, Francophone Africa, World Market

1. Introduction

Les pays de l'Afrique francophone ont acquis une solide position sur le marché mondial du coton fibre, en y occupant globalement la troisième place à l'exportation depuis plus d'une décennie, même si cette position s'est affaiblie avec la stagnation voire la régression de la production ces 2-3 dernières campagnes. La transformation industrielle des graines de coton dans ces pays est cependant relativement récente, datant pour l'essentiel du début des années 1980. Avant cette date, les graines étaient brûlées, servaient de fumure organique ou données au bétail dans les pays à grande tradition d'élevage (Mali, Burkina Faso par exemple).

Avec la trituration des graines de coton s'est instauré un sous-secteur industriel donnant à la fois de l'huile, brute ou raffinée, du tourteau brut ou conditionné en aliment de bétail (par adjonction de coques, de *soapstocks*, et de sels minéraux en particulier), voire du savon après hydrogénation de l'huile¹.

Au début des années 1990, ce sous-secteur industriel a connu, à peu près dans tous les pays de l'Afrique francophone, une première évolution institutionnelle se traduisant par un détachement de son intégration avec la production de coton-graine. Une prochaine évolution est possible avec les interrogations, entendues récemment, portant sur la réelle rentabilité de la trituration face à la possibilité de l'exportation, jugée plus profitable, des graines sur le marché mondial. Si le plus grand intérêt de l'exportation est confirmé, c'est la poursuite de la transformation locale des graines de coton qui est remise en cause.

Dans cet article, nous commencerons par analyser les facteurs qui ont conduit à l'évolution institutionnelle du sous-secteur de la trituration des graines (fin de l'intégration) et à remettre en cause le bien fondé de cette activité. Nous proposerons ensuite une analyse, certes incomplète, du marché mondial des produits liés à la graine de coton, pour indiquer que le marché mondial pourrait constituer un élément à une meilleure valorisation commerciale des sous-produits du coton fibre, mais de manière différenciée entre les pays et à échelle limitée. En d'autres termes, on ne peut en aucun cas considérer l'exportation des produits liés à la graine de coton comme substitution totale de la transformation industrielle locale dans tous les pays d'Afrique francophone.

2. Une trituration récente en évolution institutionnelle

2.1. Une activité récente

En Afrique francophone, l'usine de Kaélé (Cameroun), installée en 1958, est restée longtemps la seule à triturer les graines de coton. C'est à partir de la deuxième moitié des années 1970, et surtout au cours de la décennie 1980, que l'exploitation industrielle des graines est devenue généralisée dans les pays cotonniers de cette zone, à partir de l'installation de nouvelles usines: Côte d'Ivoire (1975), Tchad (1977), Mali (1981), Cameroun (1984), ou de la modernisation ou adaptation des usines existantes, entre 1986 et 1991 (Burkina Faso, Togo et Mali). Sur le plan technologique, c'est au Mali que débute, vers 1983, l'intégration des coques de graines de coton dans la fabrication de l'aliment de bétail à base de tourteaux (technique déjà fort en usage en Californie à l'époque). L'application de l'extraction par solvant, pour

¹ En dehors des emplois directs créés dans les usines, on a vu aussi se développer, dans certains cas une activité annexe des femmes qui récupéraient les eaux grasses (*soapstock*) pour les traiter artisanalement pour en faire du savon.

améliorer le rendement industriel, a été adoptée dans la deuxième moitié des années 1980. L'huile de coton hydrogénée sert de composante à la fabrication de savon, c'est le cas au Mali et au Tchad qui se sont engagés dans la production savonnaire afin d'esquiver quelque peu la concurrence des huiles de palme d'importation.

Depuis l'instauration de l'activité de trituration, la quasi totalité des graines produites, après déduction des semences, est transformée pour donner huile, tourteaux et aliment de bétail, voire savon. Dans plusieurs pays, l'huile de coton est devenue la principale huile de table (Mali, Tchad, Burkina Faso, Togo). La production de tourteaux de coton a été pour l'essentiel exportée, jusqu'au début des années 1990. Cette exportation a depuis fortement diminué avec l'accent mis sur la production d'aliment pour les ruminants. L'aliment de bétail est consommé principalement au niveau national. C'est devenu un produit très disputé dans les pays où l'élevage est traditionnel et où le cheptel est devenu important. Au Mali, la répartition de l'aliment de bétail entre les différents groupes d'acteurs (agro-éleveurs qui ont produit le coton-graine, commerçant...) avait fait l'objet de décret présidentiel jusqu'à la fin des années 1980. Au cours de la campagne 1999-2000, l'annonce d'une hausse de prix de l'aliment de bétail par l'entreprise de production (Huicoma) a provoqué une vive réaction coordonnée des syndicats de paysans pour faire revenir sur la décision. Tout récemment, lors des Etats généraux de la filière cotonnière au Mali, ont recommandé que les paysans des zones cotonnières disposent d'au moins 50% de la production nationale d'aliment de bétail.

La trituration des graines de coton a des effets économiques et sociaux importants et variés. Elle correspond d'abord à un accroissement de la valeur ajoutée produite par la filière cotonnière. En valeur, il est indiqué que, en 1993, les produits issus des graines de coton équivalent à plus de 20% de la valeur du coton-fibre en position carreau usine (Texier 1994). Ce pourcentage devrait être plus important si l'on tient compte de la distribution des produits au niveau national. C'est une activité qui génère un nombre d'emplois importants, de manière directe, dans les usines, auquel on peut associer des emplois indirects, liés notamment à la distribution.

A notre connaissance cependant, l'évaluation des effets directs et indirects de l'activité de trituration a peu fait l'objet d'études systématiques. Cette lacune contribue sans doute à une perception tronquée de l'importance économique et sociale d'une activité industrielle qui a été vecteur dans l'introduction et dans la maîtrise de technologies nouvelles. Il y a alors un risque de voir remettre en question l'intérêt de la poursuite de l'activité lorsque surviennent des crises financières touchant l'un ou l'autre segment de la filière cotonnière.

2.2. Une remise en cause effective de l'approche d'intégration en aval

De manière générale, la promotion de l'activité de la trituration des graines de coton a été conçue dans une optique d'intégration en aval de la filière cotonnière. Les nouvelles sociétés de trituration étaient alors des sociétés à capitaux mixtes associant essentiellement l'Etat, la CFDT (Compagnie Française de Développement des Fibres Textiles) et la compagnie cotonnière du pays dans laquelle les deux premiers actionnaires sont déjà associés. A titre indicatif, au Mali, pendant plusieurs années, le Directeur Général de la compagnie cotonnière (CMDT) dirigeait en même temps la nouvelle entreprise d'huilerie (Huicoma). Tous les pays n'entraient pas dans ce cas de figure. Par exemple en Côte d'Ivoire l'entreprise de trituration (Trituraf) a été vendue depuis longtemps au Groupe multinational Unilever.

L'approche de l'intégration en aval a eu pour conséquence une fixation du prix des graines de coton cédées aux huileries qui échappait au marché. La maximisation de la valeur ajoutée à la sortie de l'huilerie pouvait conduire à minimiser le prix de cession de la matière première que sont les graines. Certains pays ont appliqué un niveau de prix quasi symbolique, approche que les études conduites sur les filières cotonnières, au début des années 1990, ont critiquée

(Benhamou, Macrae, and Raymond 1992), lors des difficultés financières rencontrées en conséquence d'une nouvelle crise sur le marché du coton fibre. Le passage à un nouveau mécanisme de prix minimum², comme mode de rémunération des paysans producteurs de coton-fibre, a conduit aussi à viser une estimation plus juste du coût de revient de la fibre, et donc à retenir une valeur plus réelle des graines cédées aux triturateurs. C'est à partir de cette période qu'on a assisté à une augmentation sensible du prix des graines (Waddell 1994). En somme, c'est le souci de l'adaptation à un marché mondial fluctuant du coton et celui de mieux connecter la rémunération du paysan à l'évolution du marché qui ont conduit à l'adoption du nouveau mécanisme de prix minimum. C'est cette adoption qui a fait sortir de l'approche d'intégration en aval, point de départ du développement de l'activité de trituration des graines de coton.

2.3. Un risque de disparition de l'activité ?

Le même souci de mieux coller au marché mondial et de mieux rémunérer les paysans producteurs de coton-graine conduit certains observateurs à s'interroger sur le bien-fondé de poursuivre la trituration locale des graines de coton. C'est ce qui ressort d'une étude faite pour la Banque mondiale (Pursell and Diop 1998) et que cette institution a ensuite reprise à son compte (Banque mondiale 1998), à partir du constat que les prix à l'exportation des graines étaient supérieurs à ce qui était pratiqué dans la cession aux triturateurs. Il est difficile d'affirmer qu'il y a aujourd'hui une pression pour la disparition de l'activité de trituration des graines de coton dans les pays de l'Afrique francophone, mais le problème est posé.

Cette interrogation intervient à un moment où le sous-secteur de la trituration connaît des situations généralement difficiles dans les pays de l'Afrique francophone, du fait d'un facteur commun qui est l'importation de l'huile de palme de la Malaisie ou de l'Indonésie, mais aussi de facteurs plus spécifiques à chaque pays. Au Tchad, la privatisation de l'huilerie de Moundou est devenue effective. Dans ce pays, la mévente de l'huile est accentuée par la concurrence de l'huile d'arachide, alors que la production industrielle est aussi concurrencée par la production issue des presses artisanales. En même temps, l'approvisionnement en graines de coton est perturbé par les "fuites" au profit du Nigéria. C'est ce même problème qui est rencontré dans de gros pays cotonniers, comme la Côte d'Ivoire, ou dans des pays à production plus modeste comme le Sénégal. Dans ce dernier pays, la demande en graines pour l'alimentation du bétail par la Mauritanie est un facteur des difficultés d'approvisionnement rencontrées. Au Togo, en plus des difficultés pour obtenir les quantités nécessaires, l'huilerie est aussi pénalisée par la qualité des graines qu'elle reçoit (fort taux d'acidité en conséquence d'une mauvaise conservation des graines). Au Bénin, pour protéger deux entreprises de trituration récemment réhabilitées ou installées, on vient de décider de l'interdiction de l'exportation des graines. Au Mali, les difficultés financières de la filière cotonnière dans son ensemble se traduit aussi par une trésorerie très difficile de Huicoma. Les seuls pays qui semblent avoir un sous-secteur de la trituration en situation saine sont le Burkina Faso et le Cameroun. Dans ce dernier pays, on signale une certaine pression politique pour défaire l'intégration avec la partie amont.

Une étude plus détaillée sur la rentabilité de la sous-filière de trituration est nécessaire. Nous pensons qu'une telle étude doit aborder de manière globale les impacts sociaux-économiques de la sous-filière et qu'elle ne peut se limiter à cerner l'intérêt de l'exportation des graines en s'appuyant seulement sur le rapprochement de deux prix : le prix possible à l'exportation et le

² Pour beaucoup de pays de l'Afrique francophone, le prix habituellement annoncé avant les semis est devenu un prix minimum à partir de 1990 car il peut être augmenté par une ristourne, résultant du partage du sur-bénéfice obtenu à l'exportation de la fibre, sur la base du différentiel entre le prix réalisé à l'exportation et le prix de revient indicatif calculé. Cette ristourne est restituée individuellement aux paysans (cas du Mali) ou collectivement (cas du Bénin).

prix cédé aux tritrateurs. A titre indicatif, le fait que les paysans bénéficient aussi des aliments de bétail, devenus indispensables pour leur bétail, signifie aussi que le prix de cession des graines n'est pas le seul élément de rémunération des paysans qui ont produit le coton-graine. Le coût d'opportunité d'un aliment de substitution, en absence de l'aliment de bétail actuel à base de tourteaux de graine de coton, doit être considéré et on peut subodorer qu'il peut être assez élevé du fait du faible développement des productions fourragères. Dans la comparaison entre l'exportation des graines et la poursuite de la trituration, il nous paraît important de tenir compte de :

- la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs dans les deux cas,
- l'incidence des sous-produits de la trituration (tourteaux ou aliment de bétail) dans la création et la répartition de la valeur ajoutée, surtout dans les pays à élevage important,
- des facteurs de la compétitivité actuelle de la trituration telle que les technologies employées et la concurrence, pas toujours loyale³, de l'huile de palme importée,
- de la distance aux ports d'évacuation qui ne mettent pas les pays francophones à égalité devant l'opportunité de l'exportation, en sachant que l'incidence du transport est plus grande pour un produit (graines de coton) pondéreux et moins dense que les balles de coton,
- de la possibilité d'exporter les tourteaux, du moins en partie, plutôt que les graines, ce qui correspond à imaginer une autre gestion des ventes des produits issus de la trituration plutôt que la disparition de cette activité,
- des possibilités de gain de productivité par la recherche.

Il n'est pas de notre objet ici d'examiner en détail ces possibilités de progrès par la recherche. Le rendement à l'extraction d'huile est actuellement inférieur à 18% alors que ce niveau⁴ peut être dépassé. Nous avons déjà souligné, dans un précédent article, l'existence d'une grande variabilité génétique dans la teneur en huile des graines de coton qui n'est pas réellement exploitée (Fok, Ségué, and Rollin 1999). Jusqu'à maintenant, les variétés vulgarisées l'ont rarement été en tenant compte du critère teneur en huile. Cela n'est pas une fatalité, c'est une question d'organisation des programmes de sélection et de financement complémentaire pour étendre les critères de choix variétal.

Tableau teneur en huile

	Teneur en huile des graines séchées et délintées			
	16,0-19,9%	20,0-23,9%	24,0-27,9%	28,0-31,9%
% cultivars	33,0	29,1	62,2	5,6
Nombre cultivars	35	332	709	64
Nombre total de cultivars	1140			

Source : Fok et al., 1999

³ La concurrence déloyale découle par exemple du non-acquittement des taxes à l'importation, comme cela a été observé et dénoncé dans plusieurs pays (Mali, Côte d'Ivoire)

⁴ Une production de 121 000 tonnes d'huile à partir de la trituration de 680 000 tonnes de graines pour l'ensemble de 7 pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Tchad et Togo) lors de la campagne 1998/99 ou 1999/2000.

Il est aussi utile de se rappeler l'intérêt des variétés glandless (sans gossypol), surtout dans l'hypothèse d'investir les marchés à l'exportation des tourteaux de coton, pour profiter du vide laissé par l'interdiction de la farine animale dans l'alimentation des animaux en Europe.

C'est cependant l'analyse du marché mondial des produits des graines de coton qui est fondamentale pour bien cerner l'intérêt que ce marché peut présenter pour les pays de l'Afrique francophone.

3. Des marchés mondiaux limités en volume

3.1. Un marché mondial étroit pour les graines de coton

3.1.1. Une production importante de graine de coton mais peu échangée

Avec une production d'environ 35 millions de tonnes, le coton a une place équivalente au colza et au tournesol dans la production de graines oléagineuses (Raymond and Marquié 1995) qui est largement dominée par le soja (160 millions de tonnes). Sur cette production, environ 80% sont triturés, mais avec des variations entre les pays, en fonction des capacités industrielles de trituration ou des usages spécifiques de la graine. Par exemple aux USA, les graines délintées sont recherchées par les producteurs de lait (Fraissinet 1992).

Production de graines oléagineuses en % de la production totale

	Colza	Coton	Soja	Tournesol
1991	11,5%	27,8%	47,9%	10,6%
1992	12,4%	16,4%	47,3%	9,7%
1993	11,0%	14,0%	51,3%	9,6%
1994	11,5%	13,2%	51,1%	9,3%
1995	11,5%	12,7%	52,7%	9,2%
1996	13,3%	13,7%	48,4%	10,2%
1997	12,0%	13,1%	51,0%	9,7%
1998	11,5%	12,2%	55,2%	8,4%
1999	12,5%	11,4%	54,0%	9,0%
2000	13,3%	11,3%	53,3%	8,7%

Source : Oil World

Les exportations de graines ont atteint 900 000 tonnes au cours de la dernière campagne, ce qui ne représente que moins de 3% de la production totale. Le coton compte aussi peu dans le marché des graines oléagineuses, largement dominé par le soja : en 1999, le coton représente seulement moins de 2% des exportations totales de graines oléagineuses estimées à 52,6 millions de tonnes.

Part du coton dans les exportations totales de graines oléagineuses

	Coton	Soja
1994	1,9%	74,9%
1995	1,5%	75,6%
1996	1,6%	73,4%
1997	1,7%	76,9%
1998	1,8%	77,0%
1999	1,7%	73,3%

Source : Oil World

On note cependant que les exportations de graines de coton ont fortement progressé. Elles ont pratiquement triplé au cours des 15 dernières années mais nous n'avons pas d'information précise sur les principaux pays exportateurs ces dernières années

Pays exportateurs de graines de coton

Année	Australie	Bénin	Burkina Faso	Chine	Madagascar	Mali	Togo	USA	Monde
1985		16			5	8			
1986	105	21		68	9	6	12	9	313
1987	55	41	15	58	4	7	20	21	304
1988	90	46	7	51	8	7	27	50	368
1989	94	53	4	45	12	5	22	27	366
1990	152	64	6	32	11	6	25	41	441
1991	127	70		50			23	55	461
1994									712
1995									653
1996									683
1997									806
1998									923
1999									907

.Source : Oil World

3.1.2. Une certaine spécificité du marché des graines de coton moins bien rémunérées

Une question fondamentale est de savoir si le marché des graines de coton est spécifique ou s'il se fonde dans le marché global des graines oléagineuses, au sein duquel on assisterait alors à un phénomène de substitution entre les différentes graines. Nous ne pouvons répondre de manière définitive à cette question, mais nous observons que les exportations de graines de coton ont augmenté en même temps que celles des autres graines oléagineuses, ce qui réduit la portée du phénomène de substitution du coton aux autres espèces et fait penser à une certaine spécificité du marché des graines de coton. Un complément d'information est nécessaire, notamment à partir d'une enquête auprès des pays importateurs (Japon, Italie, Mexique et surtout l'Espagne) pour cerner les éventuels usages spécifiques des graines de coton. En Espagne et en Italie, on sait que les graines peuvent être données directement aux animaux mais nous ignorons quelle est la part relative d'une telle utilisation.

Evolution des exportations de graines oléagineuses (1000 tonnes)

	Coton	Soja	Total
1994	712	28 582	38 181
1995	653	33 190	43 911
1996	683	31 499	42 904
1997	806	36 290	47 193
1998	923	39 356	51 079
1999	907	38 570	52 622

Source : Oil World

On trouve difficilement les données sur les cotations des graines de coton. De manière officieuse, on sait que l'Espagne tend à faire les prix par ses demandes en importation. Celles dont nous disposons font apparaître que, au cours de la décennie 1980, les graines de coton sont nettement moins bien rémunérées que le soja.

Les raisons de ce différentiel de prix sont à cerner, on peut avancer en particulier l'hypothèse d'une faible demande ou d'une méconnaissance de la graine de coton, en particulier dans les pays européens qui sont de gros importateurs de soja.

Prix à l'exportation des graines, position CAF, US \$/tonne

	Soja	Coton
1984	282	100
1985	224	84
1986	208	63
1987	216	78
1988	304	98
1989	275	112
1990	247	154

Source : Fraissinet, 1992

3.1.3. Un marché à forte élasticité du prix en fonction de l'offre

La faiblesse actuelle du volume des exportations signifie que beaucoup de pays producteurs de graines de coton, en augmentant significativement leur offre sur le marché mondial, se verraient jouer un rôle de "price maker" à leur désavantage par la baisse du prix qui en découle. Ce volume est par exemple inférieur à la production totale de l'ensemble des pays de l'Afrique francophone. Une exportation d'une part significative de cette production africaine aura pour conséquence immédiate, en absence d'une augmentation de la demande, un effondrement du prix. Il est donc économiquement insensé de prôner l'exportation des graines pour l'ensemble de la production des graines des pays l'Afrique francophone. Le marché mondial des graines ne doit pas être considéré comme substitution totale à la transformation locale des graines, il peut seulement servir, au mieux, à ajuster un peu les prix des graines cédées pour la trituration.

Bien entendu, l'élasticité du prix en fonction de l'offre de graines à l'exportation dépend de l'évolution de la demande. L'interdiction de l'utilisation de farines animales en Europe est

favorable à la demande en protéines d'origine végétale. On enregistrerait aujourd'hui une répercussion favorable sur la demande de graines de coton depuis plusieurs mois. Pour que les pays producteurs de coton puissent réellement bénéficier de cette opportunité de manière durable, des efforts doivent être engagés pour mieux faire connaître les avantages des graines de coton.

3.2. *Un marché mondial de tourteaux de coton en décroissance*

Les exportations de tourteaux de coton sont tombées à moins de 700 000 tonnes. C'est moins de 1% des exportations totales de tourteaux alors que la production de tourteaux de coton représente plus de 8% de la production totale. Les tourteaux de coton sont donc essentiellement utilisés dans les pays producteurs.

Exportations mondiales de tourteaux (1000 tonnes)

	Arachide	Coton	Soja	Total
1994	661	1 099	26 563	47 861
1995	630	723	28 251	50 775
1996	578	1 165	30 249	51 605
1997	574	918	30 510	51 807
1998	448	650	33 804	52 698
1999	422	684	36 121	55 556

Source : Oil World

La spécificité du marché des tourteaux de coton est discutable au vu de l'évolution des quantités échangées et qui fait penser à une substitution entre les tourteaux d'origines différentes. Cette impression doit être complétée par une meilleure connaissance des usages dans les pays importateurs, notamment européens (Italie et France) alors que la résorption de la demande de certains pays (Danemark par exemple doit être également cernée). Il est aussi possible que ce soit la faiblesse du volume de la demande qui explique la faiblesse du prix des tourteaux de coton vis-à-vis du soja.

	Arachide	Coton	Soja	
1984	187	174	197	
1985	147	99	157	
1986	165	115	185	
1987	162	138	203	
1988	210	159	268	
1989	196	166	245	
1990	184	154	203	
1991	155	136	198	
1992	153	138	203	
1993	160	155	207	
1994	176	157	202	
1995	169	134	197	
1996	213	152	268	
1997	221	178	276	
1998	116	127	170	
1999	103	127	139	
2000		150		
2001		148		

Prix des tourteaux, \$/tonne, position CAF

Source : Oil World et Marchés Tropicaux

Les pays qui dominent l'exportation de tourteaux de coton sont l'Argentine et l'Australie, alors que la part de la Chine a énormément chuté en raison du fort développement de productions animales dans ce pays.

Pays exportateurs de tourteaux de coton

Année	Argentine	Australie	Bénin	Brésil	Chine	Côte d'Ivoire	Paraguay	Togo	USA	Monde
1985				5			38			
1986	24			1	87	509	39	63		1044
1987	59			3	51	415	54	34		897
1988	105			2	57	555	46	60		1115
1989	174			4	50	759	62	74		1436
1990	135			4	98	596	51	70		1207
1991	185				120	540	55	72		1250
1994	121			8	18	530	35	34	13	108
1995	183			13	15	200	25	26	17	80
1996	199	21		16	19	462	27	46	11	101
1997	176	37		21	0	308	30	23	23	120
1998	101	63		30	0	100	45	17	25	99
1999	128	95		27	5	75	43	25	26	80

Source : Oil World

Tout comme pour les graines de coton, la faiblesse du volume échangé fait que l'élasticité prix est très sensible à l'offre : tout pays qui se risque à exporter de grandes quantités court le risque de faire effondrer le prix. Les tourteaux de coton peuvent se poser en concurrent des tourteaux de soja sur le marché européen mais seulement si les exigences en qualité, et plus précisément en sûreté des produits fournis, sont satisfaites : niveaux faibles, voire nuls, et garantis des tourteaux en gossypol et en aflatoxine.

3.3. Un marché mondial d'huile de coton en résorption

Les exportations mondiales d'huile de coton représentent moins de 200 000 tonnes, c'est seulement 2% des exportations d'huile de soja en 1999, sans commune mesure avec le rapport au niveau de la production (l'huile de coton représentait 16% de la production d'huile de soja la même année). Incontestablement, l'huile de coton est essentiellement consommée dans les pays producteurs de coton. C'est aussi une huile dont les exportations ont enregistré une baisse très forte (un volume divisé par plus de 3) en une quinzaine d'années.

Exportations comparées d'huiles (1000 tonnes)

	Coton	Soja
1986	677	
1987	477	
1988	676	
1989	649	
1990	613	
1991	646	
1994	203	4 271
1995	280	5 620
1996	255	4 949
1997	227	6 662
1998	220	7 675
1999	183	7 495

Source : Oil World

Or l'huile de coton possède des qualités reconnues comme un bon équilibre entre les acides gras saturés et insaturés et l'absence de cholestérol. Cette qualité reconnue confère un prix supérieur à celui de l'huile de soja Mais cette prime à la qualité est inférieure à celle que connaît l'arachide, sans doute en raison d'une demande faible en volume et en nombre de pays demandeurs.

Prix de l'huile, US \$/tonne, position CAF

	Arachide	Coton	Soja
1984	1017	836	674
1985	905	710	393
1986	569	489	359
1987	500	497	349
1988	590	599	519
1989	775	572	443
1990	964	668	498
1991	975		457
1992	641		417
1993	674		471
1994	973	706	596
1995	991	659	590
1996	897	595	531
1997	1010	613	519
1998	909	718	569
1999	753	550	368

Source : Oil World et Fraissinet (1992)

4. Du bon usage du marché mondial

4.1. Elargir la réflexion sur l'exportation des produits des graines de coton

La valorisation des graines de coton sur le marché mondial pourrait ne pas se limiter seulement à la seule exportation des graines brutes, puisque les échanges internationaux concernent aussi les tourteaux et l'huile de coton. D'ailleurs, c'est sur les échanges de ces derniers produits que l'on peut avoir plus facilement les informations, alors que les exportations de graines brutes restent assez confidentielles. En élargissant ainsi les réflexions sur les différents produits issus de la graine, on constate que la solution des exportations pourrait ne pas s'opposer à la poursuite de l'activité de trituration locale des graines.

4.2. Les conséquences de marchés mondiaux étroits

Pour autant, tous les marchés relatifs aux produits issus des graines de coton sont faibles en volume (inférieur à la production totale des pays de l'Afrique francophone, tant pour l'huile, les tourteaux que pour les graines), en relation avec une faible demande qui se traduit aussi

par des niveaux de prix assez peu attractifs. On peut anticiper une forte élasticité de ce prix à l'offre, de sorte que tout excès de l'offre se traduira par un effondrement probable du prix. En conséquence, il n'est pas sérieux d'envisager l'exportation totale des graines au détriment de la poursuite de leur transformation dans le pays. L'exploitation des marchés mondiaux des produits issus des graines de coton ne peut être considérée que comme un élément complémentaire à leur trituration locale. Prétendre que l'exportation totale des graines pourrait être économiquement plus avantageux de manière durable serait, selon nous, une grave erreur, cela ne sera pas le cas sur la base du chiffre d'affaires et encore moins sur la base de la création de la valeur ajoutée et de sa répartition entre les acteurs.

Cependant, il nous semble que les tailles des marchés des produits issus de la graine ne sont pas en rapport avec les avantages techniques liés à l'utilisation de ces produits. Les produits du coton sont mal connus en dehors des pays de production. Si on veut augmenter la demande en ces produits, on ne peut faire l'économie d'une sensibilisation sur les avantages des produits du coton dans les pays qui sont des clients potentiels, c'est notamment le cas des pays européens.

4.3. *Marché mondial : élément régulateur du marché intérieur et facteur favorable aux échanges régionaux*

La possibilité d'écouler une partie, probablement faible à l'heure actuelle, des produits issus de la graine sur le marché mondial devrait avoir un effet positif pour inciter les tritrateurs à accepter de payer les graines à un prix équitable. C'est dans ce sens que nous considérons que le marché mondial peut jouer un rôle de régulation des prix sur les marchés intérieurs. Suivant ce raisonnement, les interdictions ou les taxations excessives de l'exportation de ces produits nous paraissent alors économiquement inefficaces.

L'évaluation de cet effet de régulation, lorsque les exportations ne sont pas pénalisées, pose le problème de la relation entre les prix mondiaux et les prix intérieurs. Une première position consisterait à déterminer les prix intérieurs à partir des prix mondiaux diminués des coûts de mise à l'exportation. Cette position est selon nous erronée parce qu'elle se fonde implicitement sur l'hypothèse qu'il est possible de substituer totalement la trituration locale par les exportations alors que nous avons vu que le volume des marchés d'exportation des différents sous produits du coton est trop réduit pour rendre cela économiquement justifiable. En d'autres termes, s'il est vrai que les tritrateurs locaux bénéficient de l'avantage d'une bonne garantie d'approvisionnement locale en graines et qu'ils doivent donc consentir un coût pour cela, il est aussi vrai que les producteurs de graines bénéficient de l'avantage d'un écoulement local pour lequel ils doivent aussi consentir le coût nécessaire. La notion d'avantages réciproques, découlant de l'étroitesse des marchés mondiaux (et donc du risque d'effondrement du prix à l'exportation en cas d'une augmentation brutale de l'offre à l'exportation), montre que les références pour déterminer les prix intérieurs devraient avoir des valeurs inférieures aux prix mondiaux, dans des proportions qui doivent être négociées entre les acheteurs et les vendeurs du pays. Dans cette optique de prix négociés, les études pour mieux appréhender la création et la distribution de la valeur ajoutée issue de la trituration des graines de coton devraient être utiles pour déterminer qui bénéficie réellement de cette activité de trituration et qui doit donc participer à assumer le coût de la poursuite de cette activité. En tout cas, le coût de cette poursuite ne doit pas être assuré uniquement par les paysans, comme cela est supposé implicitement quand on sous-paie les graines, ni uniquement par les industriels de la trituration, comme cela est implicite quand on exige la parité du prix avec le prix mondial.

L'exploitation du phénomène de régulation des prix intérieurs par le marché mondial n'est pas de portée identique pour tous les pays. Elle est plus accessible pour les pays côtiers, alors que le coût de transport pénalise les pays enclavés. Cependant, lorsque ce phénomène intervient

dans les pays côtiers, il provoque un manque d'approvisionnement en graines des usines de trituration de ces pays, ce qui constitue un appel à l'importation en provenance des pays plus éloignés de la mer. En conséquence, le phénomène de régulation par le marché mondial s'exprime par étape entre les pays côtiers et les pays enclavés et il peut engendrer des échanges régionaux lorsqu'ils ne sont pas entravés par des politiques de protection excessive.

Bibliographie

Banque mondiale. 1998. Politiques cotonnières en Afrique francophone, problématiques (version préliminaire). Washington: World Bank.

Benhamou, J.F., J. Macrae, and G. Raymond. 1992. Evaluation macroéconomique de la filière coton et des effets du contrat plan sur la période 1989/90-1993/94 (Etat-CMDT). Paris.

Fok, A.C. Michel, Lucien Séguy, and Dominique Rollin. 1999. Increasing cotton oil production in developing countries. Prospects from new technical practices in cotton growing. *OCL* 6 (2):123-130.

Fraissinet, A. 1992. Le coton : une fibre mais aussi une huile et des protéines alimentaires. DESS, UFR de Sciences économiques, Université Montpellier 1, Montpellier.

Pursell, Garry, and Mariam Diop. 1998. Cotton policies in Francophone Africa. Why and how the "filières" should be liberalized. Washington: World Bank.

Raymond, G. , and C. Marquié. 1995. La graine de cotonnier et ses produits. *OCL* 2 (6):422-424.

Texier, P.H. 1994. L'huile de coton en Afrique, une industrie récente. *Coton et développement*, Décembre 1994, 5-6.

Waddell, Alain. 1994. Rapport financier filière coton : Année 5 du Contrat Plan Etat-CMDT.